

Vous êtes **chercheur** en **Sciences Humaines et Sociales** au sein d'un des établissements de **l'Université de Lyon** ?
 Vous détenez des **résultats de recherche, connaissances, compétences** susceptibles d'**intéresser** des **acteurs socioéconomiques** (collectivités territoriales, établissements de santé, organisations de l'économie sociale, entreprises, utilisateurs/usagers) ?
 Vous souhaitez mettre en place ou finaliser un **projet de transfert, créer une entreprise innovante** ?
Et si nous faisons équipe ensemble ?

Pulsalys est la Société d'Accélération du Transfert de Technologie (SATT) Lyon Saint-Etienne, créée le 20 décembre 2013, dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir.
 Son rôle est de valoriser les résultats de la recherche académique et d'accélérer le processus de transfert vers le monde socio-économique.
 Les actionnaires de cette société sont l'Université de Lyon, le CNRS et la Caisse des Dépôts et Consignations.



OBJECTIFS de l'Appel à projets

Cet appel à projets a pour objectif d'**identifier** et d'**accompagner** les projets proposés par les équipes de recherche dans le domaine des **Sciences Humaines et Sociales**, projets dont la finalité est le **transfert de connaissances et de compétences vers les acteurs socioéconomiques** (création de contenus pour l'édition, l'artisanat ou l'industrie, outils, méthodes informatisées, jeux, services à la personne, aux collectivités, aux entreprises, etc.).

Cet appel à projets défend une **vision élargie de l'innovation**. Les projets pourront s'inscrire indistinctement dans le champ de l'**innovation sociale**, de l'**innovation méthodologique, pédagogique, organisationnelle** ou de l'**innovation par les usages**.

Passage en revue des idées reçues sur l'innovation sociale : Télécharger la fiche sur le site de l'Avise :

<http://www.avise.org/ressources/7-idees-recues-sur-linnovation-sociale>

Plus d'infos : <http://www.avise.org/decouvrir/innovation-sociale>

Une attention particulière sera portée aux projets dont l'objet ou la composante principale est l'**interaction entre les disciplines** issues des Sciences Humaines et Sociales et d'autres disciplines développées au sein de l'Université de Lyon (sciences de la vie et de la matière, sciences de l'ingénieur, TIC...).

Un intérêt spécifique sera également accordé aux demandes de **jeunes chercheurs** (doctorants, post-doctorants), sous réserve que la responsabilité des projets soit assurée par des chercheurs et enseignants-chercheurs employés des établissements membres de l'Université de Lyon.

Cet appel à projets est conduit en partenariat avec l'Institut des Sciences de l'Homme (ISH), la Maison de l'Orient et de la Méditerranée (MSH MOM) et l'incubateur d'entreprises sociales, Alter'Incub Rhône-Alpes.



Mots clés : Santé ; Bien-être ; Prospective ; Ville intelligente ; Culture ; Patrimoine ; Performance ; Inclusivité ; Sciences Humaines & Sociales ; Innovation sociale ; Innovation organisationnelle ; Innovation méthodologique ; Innovation pédagogique ; Innovation par les usages

Applications cibles : Artisanat / Design / Création ; Animation et médiation culturelle ; Ingénierie des connaissances / Pédagogie / Formation ; Edition / Communication / Médias ; Opinion / Usages / Comportements sociaux ; Stratégie / Organisation / Gestion ; Marketing / Commercialisation / Approches qualité / Relation client ; Management / GRH / GPEC ; Affaires juridiques / Droit ; Développement durable / RSE ; Politiques publiques / Services aux collectivités ; Développement territorial / Services urbains / Mobilité ; Services de santé / Services hospitaliers ; Action sociale / Insertion / Services à la personne

ACCOMPAGNEMENT

Pulsalys peut vous **apporter son soutien à différents stades de votre projet** (diagnostic, identification et validation de l'intérêt de partenaires potentiels, propriété intellectuelle, formalisation de contenus, maturation technique [caractérisation de méthodes, réalisation d'expérimentation, de prototypes, etc.], accompagnement au transfert, accompagnement à la création d'entreprise innovante).

Pulsalys peut également vous **accompagner à identifier des opportunités de valorisation¹**, dans des phases plus amont.

Des **réunions d'information** peuvent par ailleurs être organisées auprès des équipes afin de présenter l'accompagnement proposé.

	<i>Contexte</i>	<i>Services associés</i>
Identification d'opportunité¹	<i>L'équipe projet perçoit des opportunités de valorisation qu'elle souhaite qualifier.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers de créativité / séance de brainstorming - Qualification des besoins de partenaires potentiels - Qualification des applications envisageables <p><i>L'objectif est de fouiller les potentialités de valorisation des compétences, savoir-faire et résultats de la recherche.</i></p>
Diagnostic projet	<i>Le projet a besoin d'être évalué afin de qualifier son potentiel applicatif et de préciser le mode de valorisation approprié.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des besoins du porteur - Diagnostic de la maturité du projet - Evaluation du caractère innovant - Evaluation, et si besoin, premières prescriptions en termes de propriété Intellectuelle (accord de confidentialité, dépôt) - Evaluation de l'intérêt de partenaires socioéconomiques pré-identifiés et opportunité du transfert des résultats de recherche - Suggestions sur les suites à donner (recherche de partenaires, transfert, orientation vers la mise en œuvre d'activités socioéconomiques...) <p><i>Les actions engagées ont pour finalité d'évaluer le potentiel et de définir le profil du projet afin de l'orienter vers la mise en œuvre d'un programme de travail adéquat.</i></p>
Formalisation de contenu Développement technique	<i>Afin de pouvoir interagir avec des partenaires socioéconomiques, un travail doit être conduit sur la formalisation des compétences et l'offre de contenus.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Premières formalisations de l'offre de contenus : savoir-faire, compétence, méthode, outil, etc. (contenu et forme) - Aide à la réalisation d'expérimentations, caractérisation de savoir-faire, constitution de prototypes, etc. <p><i>L'enjeu est de pouvoir proposer des contenus donnant lieu à une exploitation par un tiers ou à la mise en œuvre d'activités socioéconomiques par le ou les porteurs de projet.</i></p>

<p>Appui juridique et propriété intellectuelle</p>	<p><i>L'offre de contenus est suffisamment formalisée et nécessite un examen détaillé des aspects liés à la propriété intellectuelle.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse du contexte contractuel du projet et expertise technico-juridique en terme de propriété intellectuelle - Stratégie de valorisation des actifs (méthode, concept, savoir-faire, support, base de données, etc.) - Protection des actifs, le cas échéant (dépôt et suivi administratif) - Aspects liés à la contractualisation avec des tiers et avec les établissements de tutelle (nature et quote-part des contributions, protocole d'accord, contrat de licence, etc.) <p><i>Les actions engagées ont pour finalité de consolider s'il y a lieu la propriété intellectuelle et définir une stratégie de valorisation des actifs. L'objectif est de positionner chacune des parties prenantes et de définir les modalités de répartition des droits de propriété intellectuelle nécessaires à l'évolution du projet.</i></p>
<p>Positionnement socioéconomique Business Modeling</p>	<p><i>Afin de pouvoir consolider son modèle de valorisation et définir les modalités d'interaction avec des partenaires socioéconomiques, le projet a besoin de spécifier son offre et de valider l'intérêt des partenaires identifiés.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Qualification et validation de la solution (un produit ou un service) auprès des partenaires potentiels - Consolidation du modèle socioéconomique de valorisation <p><i>Il s'agit de valider l'adéquation de la solution proposée aux besoins des partenaires socioéconomiques, ainsi que le modèle sur lequel reposera le transfert / l'activité.</i></p>
<p>Appui au transfert</p>	<p><i>Le projet a besoin d'un soutien opérationnel pour rencontrer sa ou ses cibles.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de supports de communication - Promotion: diffusion Web, presse, présentation salons, etc. - Prospection : téléphone, courriel, RV... - Appui à la négociation avec des partenaires <p><i>L'enjeu est de faire connaître la solution proposée et de concrétiser la signature de premiers accords / contrats de transfert auprès d'acteurs socioéconomiques.</i></p>
<p>Accompagnement à la création d'entreprise innovante</p>	<p><i>Le projet a besoin d'entrer en incubation pour se concrétiser.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la constitution de l'équipe entrepreneuriale (profilage, recherche de partenaires, etc.) - Appui à la montée en compétences (modélisation économique, gestion comptable et financière, management, marketing et relations clients, etc.) - Appui à la recherche de financement - Coworking <p><i>La mise en œuvre effective d'un transfert de connaissances et de compétences vers le monde socio-économique par la création d'une entreprise innovante est visée.</i></p>

CANDIDATURE – Critères de sélection

Le présent appel à projets s'adresse aux équipes de recherche des établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres de l'UDL¹.

Les projets devront impérativement avoir reçu le soutien des directions des laboratoires avant le dépôt du dossier.

Leur valorisation sera portée sur le plan juridique et opérationnel en partenariat avec les établissements.

Critères d'éligibilité :

- Le porteur de projet est employé par un établissement membres¹ de l'UDL.
- Le projet s'appuie sur des résultats de recherche avérés.
- Le projet intéresse potentiellement les acteurs socioéconomiques.
- Le projet est suffisamment formalisé pour envisager la mise en œuvre d'actions de maturation.

Critères d'évaluation :

1. Caractère innovant,
2. Faisabilité de la démarche de valorisation socio-économique,
3. Création de valeur (économique, sociale, environnementale) et impact potentiel auprès de partenaires socioéconomiques,
4. Adéquation hommes-projet du porteur ou de l'équipe.

Les projets d'éditions d'ouvrages ou de revues, de réalisation de colloques ou de séminaires ne sont pas éligibles.

Le soutien ne peut concerner la réalisation de travaux de recherche en tant que tels.

INSTRUCTION

Les dispositifs de valorisation et de gestion de contrats des établissements (services ou filiales) sont étroitement associés à Pulsalys ; ils seront informés des soumissions de projets et certains projets leurs seront redirigés si Pulsalys n'a pas été mandaté pour intervenir.

Lors de l'analyse du dossier, d'éventuelles informations complémentaires pourront être demandées.

Les projets pourront être :

- réorientés vers d'autres dispositifs plus appropriés,
- ajournés en attendant des compléments d'information pour une instruction ultérieure,
- présélectionnés pour une entrée en phase préalable.

Ouverture de l'appel à projets : **23 février 2015**

Clôture de l'appel à projets : **07 avril 2015 midi**

Les porteurs de projets sont invités à compléter la « **Proposition de projet – Innovation sociale** » et à poster ce document sur Pléiade web, l'extranet sécurisé de Pulsalys.

La procédure de soumission et les documents sont disponibles sur <http://www.pulsalys.fr/>

¹ Etablissements membres de la COMUE – UDL : Université Claude Bernard Lyon 1, Université Louis Lumière Lyon 2, Université Jean Moulin Lyon 3, Université Jean Monnet Saint-Etienne, Ecole Normale Supérieure de Lyon, Ecole Centrale Lyon, INSA de Lyon (Institut National des Sciences Appliquées de Lyon), Sciences Po Lyon, VetAgro Sup, ENTPE (Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat), ENISE (Ecole Nationale d'Ingénieurs de Saint-Etienne), CNRS